

dire au jugement des évêques, qui, étant sur les lieux, sont en état d'apprécier toutes les circonstances et les conditions des fidèles commis à leurs soins." C'est pourquoi tout en conseillant la modération dans l'application des peines spirituelles, conseils qui furent toujours accueillis avec déférence par les évêques, il ne s'est pas opposé à la condamnation générale des écoles, sauf concession de dispenses dans les cas où les dangers redoutés ne se vérifiaient pas.

(A suivre)

### Léon XIII et la France

Ici, le Pape, qui avait été fort triste tout à coup, en se plaignant de la résistance à ses conseils, se rasséréna, et dit avec une figure rayonnante :

“ Mais, quand je dis cela, je ne me plains pas de *La Croix* ; *La Croix*, elle fait du bien, je le sais, beaucoup de bien ; je l'aime ; — je suis content d'elle. — Ce n'est pas la *Croix* qui fait obstacle à mon action, au contraire. Je n'ai pas à me plaindre de *La Croix* qui me défend et répand mes enseignements. Mais c'est cette masse populaire qui se défie de mes conseils, qui me résiste, qui reste sourde à mes instances.” Puis le Pape ajouta avec un air préoccupé, fin, réservé : “ Et puis, ce sont ces *messieurs*, ces, ces ? (il cherchait le mot) chrétiens qui refusent. . . . .

— Votre Sainteté, dis-je, veut sans doute parler de ceux qu'on appelle les réfractaires ?

— Enfin, dit le Pape, sans répéter ce mot, ceux qui sont rebelles à mes directions.

— Nos Pères repris-je, font à *La Croix* tout leur possible pour répandre les idées dont Votre Sainteté désire le triomphe, et nous avons toujours confiance dans la docilité à vos désirs.

— Je le sais, dit le Pape, je le sais bien, et c'est pourquoi je suis content de tout ce que vous faites.”

Et à la fin :

— “ Dieu est avec le Pape et vous êtes avec le Pape. N'écoutez pas ceux qui vous détournent. Pas d'inquiétudes ; courage, confiance. Vous savez que j'approuve vos efforts.” (1)

(1) Récit d'une audience accordée au directeur de *La Croix*.